

REVUE

POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 26

5° SÉRIE — TOME VII

29 JUIN 1907

Variétés philologiques

DE LA TOLÉRANCE EN MATIÈRE D'ORTHOGRAPHE

Je me suis quelquefois demandé si les réformateurs de l'orthographe n'arriveraient pas plus sûrement à un résultat, si, au lieu de poser des règles générales, de s'attacher à des « principes », ils pratiquaient la méthode qui a réussi aux Anglais en politique, celle des changements partiels, des corrections successives, au fur et à mesure que l'occasion s'en présenterait et qu'on verrait des chances de les faire adopter. Personne ne modifie volontiers tout l'ensemble de ses habitudes; mais il faudrait avoir un caractère particulièrement difficile pour s'obstiner sur un point de détail, pour lequel on nous aurait prouvé que nous sommes dans l'erreur. Même les conservateurs les plus convaincus ne refuseraient pas la discussion, quand ce ne serait que par curiosité — pour l'intérêt historique.

Sans chercher plus loin, c'est ce dernier mot qui va nous servir d'exemple.

Comment devrait s'écrire le mot *intérêt*?

Vous l'orthographiez, n'est-ce pas? comme je viens de le faire. Eh bien! vous êtes dans l'erreur.

Pour vous en assurer, il suffit de jeter un coup d'œil sur les dérivés. Nous disons: un livre intéressant, un homme intéressé! Il ne viendra à l'idée de personne de dire *intéretant* ou *intérestant*. Il y a donc un défaut dans l'orthographe.

Si nous cherchons d'où vient le défaut, il semble bien que nous devions nous en prendre à un sou-

venir inopportun de la grammaire latine. C'est le verbe impersonnel *interest*, familier dès le rudiment à tous les écoliers, qui a mis les scribes sur une fausse piste. L'orthographe correcte eût été *intérés* par un *s*, le primitif étant l'infinitif latin *interesse*. Les exemples ne manquent pas d'infinitifs latins ayant donné en français naissance à des substantifs. Je citerai *le plaisir* (latin *placere*), *le devoir* (latin *debere*), *un avoir* (latin *habere*), *le souvenir* (latin *subvenire*), *des vivres* (latin *vivere*). L'instinct populaire ne s'y était pas trompé, et à côté de *interesse* il avait formé un substantif *interessum*. Ducange cite des ordonnances contre les banquiers et usuriers où il est recommandé de percevoir seulement *moderatum interesse*. Ailleurs il est pris des mesures au sujet des revenus d'un certain évêque: *de interessis episcopi*. Les Italiens, correctement, disent au pluriel *interessi*.

Il n'est donc pas douteux qu'il faudrait écrire *intérés*, et je n'hésiterais pas à le recommander, si, au dernier moment, je n'étais pris d'un scrupule.

Ces réformes de l'orthographe devraient chaque fois être précédées d'une enquête *de commodo et incommodo*, car, sans y songer, sans le vouloir, elles peuvent provoquer, du côté où l'on s'y attend le moins, de légitimes réclamations.

Dans le cas présent, ce sont nos voisins les Anglais qui auraient le droit de se plaindre. Ayant trouvé chez nous le substantif *interest*, ils l'ont adopté *bona fide*, comme ils en ont adopté tant d'autres, et ils en ont tiré les adjectifs *interesting*, *interested*, qui leur font un bon usage, et dont ils se servent même avec une certaine prédilection... Nous leur avons fait créer de purs barbarismes.

La question se pose donc: Faut-il donner, quoi

qu'il en coûte, la préférence à la vérité, ou vaut-il mieux, par respect pour les choses établies, faire le silence sur l'erreur et garder cet incorrect *intérêt* ?

Chacun se prononcera selon ses convictions. Je serais curieux de connaître l'avis de nos réformateurs : je crois avoir remarqué qu'ils ne se portent pas avec la même ardeur sur les questions de langue que sur l'orthographe proprement dite.

*
**

L'orthographe n'est pourtant qu'une chose secondaire : ce n'est que le costume des mots. L'essentiel, c'est le mot comme il se comporte dans notre tête, le mot comme nous le concevons, comme nos pères l'ont conçu. Je dirais volontiers : *le mot comme il vit et se propage*, mais on a trop usé de la métaphore, et l'on a créé, en plein *xx^e* siècle, un nouveau mythe, celui de *la vie des mots*. Il faut toujours le répéter : *Les mots sont de simples signes*. Mais quand ces signes sont gravés dans les mémoires, et surtout quand nous les avons fait entrer en différentes combinaisons, il devient assez difficile d'en remanier l'aspect.

Gardons-nous de tous les genres de fanatisme ! N'admettons pas plus celui de l'étymologie que celui de la phonétique ! Tâchons de rester libéraux comme l'ont été nos pères. On pourrait dire, en rééditant un mot célèbre, que la seule chose qui serait nouvelle en France, ce serait le despotisme, soit d'un individu, soit d'un corps.

*
**

Vous allez m'objecter l'Académie. Il est vrai que l'Académie a son orthographe : il n'en pouvait être autrement dès lors qu'elle publiait un dictionnaire. Mais si vous prenez la peine de l'ouvrir, vous verrez combien avec elle on est loin du ton tranchant et des dispositions impératives que le public suppose. L'autorité dont jouit l'Académie est moins le fait de son humeur légiférante qu'une suite de notre docilité. Nous avons toujours voulu savoir laquelle, de deux orthographes, est la seule bonne ; nous avons demandé une solution pour toutes nos difficultés, une réponse à toutes nos incertitudes.

De ce besoin de direction on pourrait tirer des indications fâcheuses pour le caractère national. Mais j'ai hâte de dire que la conclusion serait erronée. L'unité d'orthographe est un produit de la nécessité des temps, dans un âge d'imprimerie et d'enseignement, en un pays centralisé. Si l'un des projets de réforme — mettons celui de M. Havet ou celui de M. Clédat — venait à être adopté, nous verrions l'opinion publique réclamer une obéissance pareille. Peut-être alors se rappellerait-on les sages réflexions

de M. Bergeret, qui préférerait une autorité ancienne et devenue sceptique avec l'âge, à une orthodoxie récente et ne doutant point d'elle-même.

*
**

Je n'ai ni le droit ni l'intention de parler au nom de l'Académie française. Mais comme il faut être juste, je veux montrer qu'elle a été moins timide que nous, car cet argument *qu'on ne doit pas changer la physionomie des mots* ne l'a pas arrêtée, quand elle n'avait à opposer à un changement que la seule raison tirée de l'habitude.

Lorsqu'il lui a été démontré qu'on écrivait à tort *le sçavoir* et les *sçavants*, attendu que le verbe *scire* et le nom de la *science* sont étrangers à cette famille de mots, elle n'a pas hésité à y porter discrètement la main, quoi qu'il dût lui en coûter de changer l'aspect de vocables qui lui étaient chers.

C'est ce qui me fait espérer qu'à la prochaine édition du Dictionnaire, quand elle en sera aux mots *sceau* et *sceller*, on ne lui verra pas moins de fermeté, et que d'un cœur pareil elle sacrifiera en ces mots une lettre qui ne peut se justifier par rien. *Le garde des sceaux, une missive fermée et sellée*, cela peut paraître bizarre au premier abord. Mais ne vaut-il pas mieux prendre son parti de quelques plaisanteries faciles, que de justifier l'observation de Sainte-Beuve, qui notait un certain affaiblissement de l'esprit professionnel chez les académiciens et généralement chez les littérateurs de son temps (1) ?

Il ne s'agit pas ici (je prie encore une fois le lecteur de le remarquer), il ne s'agit pas d'une réforme purement graphique, comme celles que nous avons vu proposer en ces derniers temps, mais de la rectification d'une erreur matérielle ; il s'agit d'un retour à la vérité historique, ce que n'ont jamais négligé de faire les humanistes qui se sont occupés de notre langue.

LE LATIN « ELEMENTUM »

Je voudrais, pour finir, montrer par l'exemple d'un mot comment la simple histoire est souvent plus intéressante que les inventions des esprits les plus aiguisés.

Je veux parler du mot latin *elementum*, qui a passé

(1) On me prie d'expliquer ce passage. L'explication est fort simple : Un *g* entre deux voyelles tombe dans le passage du latin au français. C'est ce qui fait que nous avons *géant* du latin *gigantem*, *fléau* du latin *flagellum*, *maître* du latin *magister*. Conséquemment *sigillum* (latin populaire *segellum*) a dû faire et a fait en effet *seel*, *seal*, *seau*. Les Anglais écrivent correctement *the keeper of the great seal, to seal a letter*. Ne craignons donc pas — car il ne faut pas persévérer dans l'erreur par la crainte d'inepties possibles — ne craignons pas d'écrire *sous le seau du secret, les sept sceaux de l'Apocalypse*.

dans toutes les langues, et dont la science moderne fait un si fréquent usage : les éléments de la pile, les éléments chimiques, les éléments d'une statistique, d'un raisonnement. C'est, comme on le voit, un mot important, sans parler des quatre éléments (terre, eau, feu, air) de la physique d'autrefois.

D'où vient ce mot *elementum*? Le professeur Diels, de Berlin, en a retracé les destinées dans une brochure fort savante, dont je veux seulement extraire la substance.

Ce mot est un des rares termes scientifiques appartenant en propre à la langue latine; car, d'habitude, les Romains se sont contentés d'adopter les mots grecs. L'absence du mot grec est cause qu'on est resté embarrassé.

Il est arrivé ce qu'on a si souvent l'occasion de constater, que la difficulté d'explication augmente à mesure que le champ d'observation se rétrécit.

Elementum a dérouté tous les étymologistes. Faute de mieux, on a proposé *alimentum*, qui ne conviendrait ni pour le son, ni pour le sens. D'ingénieux savants ont trouvé mieux que cela : constatant à l'intérieur du mot les trois lettres LMN, ils ont pensé que c'était là l'origine, et que les noms de ces trois lettres ont fait *el-em-en-tum*. Nous aurions alors un terme de même sorte que quand nous disons l'ABC. C'est ingénieux, si l'on veut. Mais pourquoi justement ces trois lettres, qui n'avaient aucun droit particulier à être choisies? Et comment justifier ce *-tum* qui n'est amené par rien?

Il faut donc chercher autre chose. La vraie explication a été donnée par le savant que je viens de nommer : on va voir qu'elle ne manque pas d'imprévu.

Comme les Romains, ainsi qu'il vient d'être dit, se sont donné à l'ordinaire peu de peine pour inventer leurs termes de science, mais se sont bornés en général à reproduire ou à imiter les termes grecs, il est naturel qu'on cherche en Grèce le primitif ou le modèle de *elementum*. Ce modèle est le mot grec *στοιχείον*, qui désignait les lettres de l'alphabet (1), mais qui, à partir de Platon, par une assimilation facile à comprendre et souvent reproduite, fut métaphoriquement employé pour désigner les parties constitutives de la matière. Dès le IV^e siècle, *στοιχείον* signifie à volonté : 1^o lettre de l'alphabet; 2^o principe physique des corps.

En passant de la Grèce aux philosophes romains, le mot *στοιχείον* a éprouvé de la part des traducteurs le sort habituel en pareil cas : le mot latin qui a servi à le traduire dans le premier de ses sens —

celui de lettre de l'alphabet, a servi également pour le second — celui de principe des corps.

C'est la double signification de *elementum* (1).

Reste la question d'origine : écoutons là-dessus M. Diels.

Tout comme de nos jours, aux enfants qui apprennent à lire on tâchait de faciliter les premiers pas. L'idée d'employer des caractères mobiles, en bois ou en ivoire, pour exercer à la lecture, est une idée ancienne, car nous voyons que Cicéron, Quintilien, Sénèque y font allusion comme à une chose connue de tous. Eh bien! ce sont les caractères en ivoire qui nous fournissent l'explication du mot *elementa*. Leur vrai nom était *ἰλέφαντα*. Mais comme, en tout temps, le φ a causé des difficultés aux organes latins, et comme il a été ordinairement représenté soit par un *p*, soit par un *m*, *elephanta*, dans la bouche du peuple et des enfants, est devenu *elementa*. Le sens un peu primaire perce encore dans certains emplois. Sénèque dit quelque part que c'est une chose peu digne, qu'un vieillard qui en est à l'alphabet : *res turpis senex elementarius*. Mais une fois sorti de la chambre des enfants, *elementum* a hérité des significations élevées et abstraites que la philosophie grecque avaient données à *στοιχεῖα*. L'avancement fut considérable : mais en toutes les langues, on en pourrait citer de non moins surprenants.

Quant à cette différence qui s'est faite entre les deux mots, et qui vient de ce qu'en tout temps la prononciation du peuple a différé quelque peu de celle des savants, il ne faut pas la regretter : ces changements que le philologue constate et qu'il classe sous le titre général d'*altération phonique*, ont parfois leur utilité. Souvent l'altération phonique couvre ce que l'origine des vocables aurait de primitif et de terre à terre. Elle dissimule les métaphores inexactes ou gauches qui ont servi à exprimer nos idées abstraites. Elle enlève le trop plein des mots. Pour rester sur l'exemple que nous avons choisi, sans l'altération phonique, peut-être, une mère à qui on demanderait où en est l'instruction de son enfant, dirait de nos jours : *Il en est encore aux éléphants*. Et ce que j'explique en ce moment, ce ne serait pas *des éléments*, mais *des éléphants de grammaire*.

MICHEL BRÉAL,
de l'Institut.

(1) Ainsi nommées parce qu'elles sont rangées en ligne, κατὰ στίχας.

(1) Les traducteurs latins ont traité pareillement le mot *κόσμος* : 1^o arrangement, ornement, parure; 2^o arrangement de l'univers, ensemble des choses créées. Les deux sens existant pour le grec, on les a repassés l'un et l'autre au latin *mundus*.

LA DISSOLUTION DE LA SECONDE LÉGISLATIVE RUSSE ET LA NOUVELLE LOI ÉLECTORALE

On s'attendait depuis quelque temps à voir la Douma dissoute. Dès les premiers jours de mai on ne causait que de cela. La représentation nationale russe s'étant montrée hostile à la condamnation ouverte du mouvement révolutionnaire, on n'en voulait plus entendre parler. Les divers reproches qu'on faisait à la Douma, se résumaient en un seul : on la disait incapable de tout travail sérieux. Cette opinion était répandue par les membres de l'opposition, ni plus ni moins que par ceux de la droite. On comptait sur les bancs de la Douma peu de financiers et d'économistes et le nombre même des légistes, capables de rédiger clairement le texte d'une loi, était relativement restreint. On voyait reparaitre constamment les mêmes noms dans la liste de présidents, secrétaires et rapporteurs des commissions parlementaires. Ceux qui, comme moi, allaient volontiers passer quelques heures aux séances de la Chambre, étaient sûrs d'entendre du haut de la tribune les mêmes orateurs. Le reste applaudissait de confiance ceux de leur propre parti et votait en se conformant à des décisions prises d'avance. Le travail législatif des commissions restait ignoré du public et comme aucune mesure d'intérêt général n'avait encore été votée, on s'accordait à dire que la Douma n'était en définitive qu'une espèce de meeting d'esprit révolutionnaire et non une Chambre législative. Plus de trois mois s'étaient écoulés sans que le Conseil d'Empire eût reçu de la part de la seconde Chambre d'autres projets de lois que celui du contingent militaire pour l'année 1908 et celui de crédits supplémentaires pour combattre la famine qui désole nos provinces de l'Est. Le Conseil d'Empire voulut un moment sortir de son inertie et discuta pendant plusieurs séances un projet de réforme du Sénat administratif, lequel correspond en Russie à l'Assemblée générale du contentieux. Mais le ministre de la Justice s'étant opposé à cette réforme, le projet de loi fut rejeté par une majorité de 4 voix.

Sur ces entrefaites arriva subitement la nouvelle que 55 membres de la Douma étaient impliqués dans un complot, ayant pour but de soulever l'armée, et que le ministère allait demander à leurs collègues le droit de les poursuivre et d'en arrêter un certain nombre. Ce bruit se précisa peu à peu. On parla d'une société clandestine, surnommée « organisation militaire », laquelle devait avoir des attaches dans les partis extrêmes de la Chambre et notamment parmi les socialistes-démocrates. La police

prétendait être en possession de la copie d'un « cahier de doléances », présenté au nom des soldats de la garnison de Pétersbourg à quelques chefs de l'extrême gauche. Une descente faite par la police au bureau du parti social-démocrate n'avait pas sensiblement enrichi le dossier du juge d'instruction. On ne put mettre la main sur le texte du fameux « cahier ». Ceci faisait croire à bien des gens que la prétendue copie était un document forgé par quelque provocateur, et devant servir les visées secrètes du Gouvernement. Quand l'instruction fut terminée et l'acte d'accusation remis aux députés, la Chambre s'empressa de nommer une commission d'enquête. Ce qu'il y avait de jurisconsultes parmi les représentants en fit partie.

Plusieurs d'entre eux voulurent bien me communiquer leurs impressions, à la lecture des documents présentés par le Procureur général; s'étant imposé pour principe de n'envisager que le côté juridique de la question, et de livrer par conséquent les coupables une fois leur crime établi, mes amis furent bientôt gagnés par de sérieux scrupules. L'accusation leur parut faiblement appuyée, les preuves bien loin d'être accablantes et donnant lieu à divers soupçons quant à la sincérité de ceux qui avaient intenté les poursuites. On recula néanmoins devant la nécessité de rejeter la demande d'extradition. On remit à vingt-quatre heures la réponse finale. Le gouvernement perdit patience et la Douma fut dissoute à la suite d'un « Oukaze » impérial. Ce dernier renvoyait les élections à une date prochaine. Elles devront commencer en septembre pour que la Douma puisse se réunir deux mois plus tard. Mais les élections se feront dorénavant, non d'après la loi organique, reconnue naguère encore intangible, c'est-à-dire n'admettant d'autres changements que ceux faits par la Chambre et consentis par l'Empereur, mais d'après un nouveau règlement, composé de toutes pièces par le ministre adjoint Kryjanowsky. L'Empereur voulut bien reconnaître cet écrit pour l'expression exacte de sa propre pensée.

Quand on parcourt rapidement les paragraphes nombreux de ce nouveau règlement, on est frappé de son manque complet de principes régulateurs. On se trouve en face d'une loi de circonstances, d'expédients législatifs, devant servir à rendre impossible à la future Douma de décider dans un sens affirmatif certaines questions brûlantes, celle, par exemple, d'un nouvel allotissement des terres aux paysans, ou encore de l'introduction du home-rule en Pologne et au Caucase ou l'abolition des lois d'exception, dont souffrent les juifs russes, et à un moindre degré les divers peuples annexés à l'Empire. A cette fin doit servir la diminution de deux tiers du nombre des députés de la Pologne et du

Caucase, et cela contrairement au principe de la représentation proportionnelle, qui jusqu'ici avait servi de base à notre régime électoral. Ce principe est également foulé aux pieds en ce qui concerne le nombre des députés, élus par les paysans. L'esprit inventif du ministre-adjoint, Kryjanowsky, a été mis à l'épreuve afin d'assurer une majorité factice aux 130.000 propriétaires de l'Empire.

D'après l'ancienne loi électorale, qui elle-même ne date que de 1905, les paysans, en tant que membres du mir ou de la commune rurale, avaient le droit d'élire leur propre représentant. Cette élection précédait toutes celles qui devaient se faire au sein de l'Assemblée électorale de la province. On arrivait de la sorte à des résultats inattendus.

L'élus des communes rurales devenait, de fait, « le grand électeur » des autres membres de la députation provinciale. Car les paysans communistes, ayant pour eux le nombre dans cette assemblée, votaient de confiance pour tous les candidats qui leur étaient offerts par celui qu'ils venaient d'élire.

La nouvelle loi électorale conserve aux communes le droit d'avoir leur représentant provincial, mais ce dernier sera dorénavant élu par l'Assemblée générale de tous les électeurs, assemblée dans laquelle les propriétaires fonciers auront pour eux le nombre.

Ce ne sera plus le paysan qui élira le seigneur, ce sera le seigneur qui fera le choix du paysan. Autre détail qui a sa portée : Parmi les propriétaires eux-mêmes on établit des différences. Les grands propriétaires ne feront plus cause commune avec les petits ; chaque groupe nommera ses propres électeurs.

Enfin les villes perdent un grand nombre de voix et leurs électeurs se confondent, comme règle générale, avec ceux des autres groupes, appartenant à la même province. C'est ainsi que Kharkow, ville industrielle et commerçante, possédant une population de deux cent mille âmes, n'aura plus le droit d'élire son propre député ; ses électeurs en nombre réduit feront partie des comices électoraux de la province, dont Kharkow est le chef-lieu. Cinq villes seulement gardent leurs représentants à la Chambre. Ce sont les deux capitales ainsi que Kiev, Riga et Odessa. Mais les électeurs dans chacune de ces villes forment deux collèges distincts, dont l'un est composé de la minorité des gens riches et nommé autant de représentants que l'autre. Quant à Varsovie, le général-gouverneur de la Pologne est chargé de lui trouver un représentant d'origine russe et un autre d'origine polonaise.

Tels sont les traits les plus saillants de ce nouveau règlement électoral ; fait pour servir des intérêts de circonstances, il ne promet pas d'être longtemps viable. Rien n'empêche que le gouvernement ne veuille contrecarrer par de nouvelles mesures telles

tendances fâcheuses à ses yeux qui pourront se manifester à la troisième Douma.

Nos hommes d'État, ou ceux qui en tiennent la place, ne peuvent se rendre à l'idée que le nouveau régime, régime des assemblées délibérantes, n'est viable, qu'à une condition : celle de représenter l'opinion que la majorité des habitants se fait, quant aux vrais besoins de la patrie. Le jour où l'assemblée législative ne sera plus considérée que comme un rouage secondaire de la machine gouvernementale, le jour, où personne n'ira chercher dans ses décisions l'expression de la pensée des masses, la Douma n'aura plus d'autre raison d'être que celle de jeter de la poudre aux yeux de l'étranger. On lui fera voter n'importe quel budget et donner son consentement à tous les emprunts que le gouvernement voudra faire. Mais peu malin sera celui qui, dans cet acquiescement de prétendus mandataires du peuple, verra l'engagement de ce dernier vis-à-vis de créanciers étrangers.

Non moins illusoire me paraît l'idée d'arrêter le mouvement insurrectionnel, qui gagne nos provinces limitrophes, ainsi que les masses profondes du peuple russe, alors qu'on enlève aux premiers les deux tiers de leurs représentants, et aux secondes le rôle prépondérant qui de toute justice leur revient dans une démocratie rurale, telle que la nôtre. Le paysan demandera du temps pour se rendre un compte exact de tout ce qu'on vient de lui reprendre. Mais le jour où il le saura, le jour où son esprit sera envahi par le soupçon que les seigneurs se sont emparés de ses droits afin de le tenir à distance de la terre qu'il convoite, nous serons à la veille d'un soulèvement agraire, autrement inquiétant que ceux que nous avons déjà traversés.

Pour résumer ma pensée, je dirai que la nouvelle orientation de notre politique intérieure précipitera les événements et réduira à néant le caractère de tampon qui revenait aux partis du centre et plus particulièrement aux cadets dans la lutte ouverte depuis quelques années entre la bureaucratie et les masses populaires. Les deux ennemis vont se trouver face à face avant comme après la réunion de la troisième Douma, car cette dernière ne contiendra qu'un petit nombre de gens que le peuple voudra bien ne pas compter parmi les acolytes et les serviteurs de la bureaucratie. Plus cette Chambre sera docile, et moins elle pourra compter sur l'appui du peuple. Les masses finiront par ne tenir aucun compte des lois qu'elle émettra et recourir à d'autres moyens afin d'assurer le triomphe de leurs propres désirs. L'ère révolutionnaire sera ouverte en Russie.

MAXIME KOVALEVSKY,
Membre du Conseil de l'Empire russe

LA PRIÈRE

« Votre Père sait de quoi vous avez besoin, avant que vous le lui demandiez. »

MATH. VI, 8.

— Non, non, non ! Cela ne peut pas être. Ne pouvez-vous donc rien, docteur ? Pourquoi vous taisez-vous tous ?

Ainsi parlait la jeune mère sortant à grands pas énergiques de la chambre où se mourait d'hydrocéphalie son fils unique âgé de trois ans.

Son mari et le docteur qui parlaient bas entre eux se turent. Le mari s'approcha timidement d'elle, caressa doucement ses cheveux ébouriffés et soupira douloureusement. L'attitude immobile et silencieuse du docteur signifiait clairement qu'il n'y avait aucun espoir.

— Que faire, dit le mari, que faire, ma chérie ?

— Tais-toi, tais-toi, s'écria-t-elle avec amertume et sur un ton de reproche ; puis, se retournant vivement, elle se dirigea vers la chambre de l'enfant. Son mari voulut la retenir :

— N'y va pas, Catherine !

Elle, sans répondre, le regarda de ses grands yeux fatigués et entra.

La tête appuyée sur un coussin blanc, le petit garçon était couché sur les bras de sa bonne. Ses yeux étaient ouverts, mais semblaient ne rien voir. Une légère écume moussait à ses lèvres closes. La bonne, le visage grave et sévère, regardait dans le vague par-dessus la tête de l'enfant et quand la mère s'approcha pour le prendre : — « Il se meurt » — murmura doucement la bonne en l'écartant. Sans l'écouter, la mère d'un geste adroit et coutumier glissa son bras sous le corps du petit et le prit.

— Ce n'est pas possible ! murmura-t-elle, puis d'un mouvement vif mais prudent, elle rendit l'enfant à la bonne et sortit de la chambre.

L'enfant était malade depuis quinze jours. La mère passait du désespoir à l'espérance. A peine dormait-elle une heure et demie par jour. Elle entraînait plusieurs fois dans sa chambre, s'arrêtait devant une grande image du Christ et le suppliait de sauver son petit garçon. L'image représentait un Christ à figure noircie par le temps, tenant dans sa petite main, également noircie, un livre d'or sur lequel étaient gravées en lettres noires les paroles de l'Évangile : « Venez à moi vous tous qui êtes fatigués et accablés et je vous soulagerai. » Debout devant cette image elle priaît avec toute l'ardeur de son âme et quoiqu'elle sentit tout en priant que la montagne ne bougerait pas et que Dieu ne l'exaucerait pas, mais agirait selon sa volonté, elle priaît

quand même. Elle récitait les prières usuelles, en inventait de nouvelles qu'elle disait tout haut avec une intonation particulière. Maintenant qu'elle avait compris qu'il était mort, elle sentait un vide dans sa tête et quelque chose qui se déchirait en elle. Tout vacillait, tout croulait. Elle entra dans sa chambre, regarda avec étonnement les objets familiers qu'elle semblait ne plus reconnaître, s'étendit sur son lit, posa la tête non sur l'oreiller, mais sur la robe de chambre pliée de son mari et perdit connaissance.

Et voilà que son petit Kostia lui apparaît en rêve. Il est joyeux, bien portant, ses boucles soyeuses retombent sur son joli cou délicat et blanc. Il est assis sur sa petite chaise agitant ses gros mollets, ses tout petits pieds. Il avance ses lèvres roses dans une moue attentive et fait de grands efforts pour asseoir une poupée sur le dos troué d'un cheval à trois pieds.

« Quel bonheur qu'il soit vivant, pense la mère, et quelle cruauté qu'il soit mort ! Comment ce Dieu que j'ai tant imploré a-t-il pu vouloir qu'il mourût. Et pourquoi Dieu a-t-il besoin de faire cela ? Génait-il quelqu'un ? Dieu ignore-t-il donc qu'il est toute ma vie, que je ne peux pas vivre sans lui ? Me l'arracher, me le prendre pour le torturer ce malheureux petit être, ce cher innocent ! Briser ma vie, répondre à toutes mes prières en éteignant ces yeux, en raidissant et en glaçant ce petit corps ! Elle le revoit encore. Il est tout petit dans une porte toute grande. Il agite ses petites mains comme s'il était déjà grand. Il la regarde, il sourit. Chéri ! C'est donc lui que Dieu voulait tourmenter et tuer ! A quoi bon, alors, prier un Dieu capable de telle cruauté ? »

Et voilà que la mère aperçoit au fond d'un cabinet de restaurant vivement éclairé, au coin d'une table couverte des restes d'un copieux souper, un homme empâté et ridé affectant, sous sa moustache frisée, un air de fausse jeunesse. Il est profondément enfoui dans de moelleux coussins. Ses yeux lourds d'ivresse contemplent lubriquement une femme dépravée et maquillée, au cou blanc, gras et nu. Encouragé par le rire d'un autre semblable ; il répète d'une voix avinée des plaisanteries inconvenantes.

— Mensonge, ce n'est pas lui, ce n'est pas mon Kostia ! » s'écrie la mère épouvantée en regardant l'odieux vieillard qui lui est d'autant plus odieux que, dans ses yeux et sa bouche, il y a quelque ressemblance avec Kostia. « C'est bien que ce ne soit qu'un rêve », pense-t-elle. Voilà le véritable Kostia. Elle le voit blanc et potelé, assis dans une baignoire. Il rit en frappant l'eau de ses petites jambes. Il baise le bras maternel nu jusqu'au coude, et ne sachant quoi faire de mieux pour exprimer sa tendresse infantine, il mord ce bras aimé.

— « Oui, c'est bien lui mon Kostia, et non cet horrible vieillard », se dit-elle, et se réveillant à ces paroles, elle comprend avec terreur la réalité sans issue.

Mais tout à coup Matrescha, la fillette qui sert d'aide à la bonne, se met à proférer d'étranges paroles. La mère sait bien que c'est Matrescha, mais tout en étant Matrescha c'est aussi un ange. « Pourquoi n'a-t-elle pas d'ailes si elle est un ange ? » pense la mère. Elle se souvient pourtant que quelqu'un, elle ne sait plus qui, mais quelqu'un de confiance, disait que les anges n'ont plus d'ailes maintenant. Et l'ange Matrescha dit : « Vous avez tort de vous irriter contre Dieu, Madame. Il lui est impossible de contenter tout le monde, car les prières des uns nuisent souvent au bien-être des autres. Jugez vous-même : d'un bout à l'autre de la Russie des hommes invoquent Dieu, et quels hommes ! Des moines, des évêques, dans les cathédrales aux pieds des sépultures des saints et auprès des reliques, tous conjurent Dieu de vaincre les Japonais. Est-ce une bonne action ? Dieu ne peut les entendre et personne n'a le droit de l'implorer ainsi. Les Japonais, de leur côté, le supplient de leur accorder la victoire. Que doit-il faire étant notre Père à tous. Que doit-il faire, Madame ? »

— Oui, c'est vrai, il y a longtemps qu'on l'a dit, Voltaire lui-même... Tout le monde le sait et tout le monde le répète. Mais ma prière à moi est différente. Pourquoi ne veut-il pas l'exaucer, puisqu'en le priant de ne pas faire mourir mon petit garçon je ne lui demande rien d'injuste. Je ne puis vivre sans lui, dit la mère, et sentant les petits bras enlacer son cou et le petit corps chaud contre son corps : quel bonheur que cela ne soit pas arrivé, pense-t-elle.

— Ce n'est pas tout, insiste Matrescha avec son manque de logique ordinaire. Il arrive souvent qu'une prière unique ne puisse être exaucée. Je le sais sûrement puisque je vous le dis, reprend l'ange Matrescha de cette même voix avec laquelle elle disait hier à la bonne : Madame m'a envoyée appeler Monsieur et je sais que Monsieur est chez lui, puisque je l'ai dit.

Que de fois il m'est arrivé d'annoncer que quelque brave homme, parmi les jeunes surtout, supplie de l'aider à ne plus commettre de mauvaises actions, à ne plus s'enivrer, à ne plus s'adonner à la débauche, à se débarrasser du vice comme d'une épine.

— Comme Matrescha parle pourtant bien ! pense la mère.

— Mais il est impossible à Dieu de l'aider, car il est nécessaire que chacun fasse des efforts et ce n'est qu'en s'efforçant qu'on arrive au bonheur. C'est bien vous, Madame, qui m'avez fait lire un jour la fable de la poule noire. La fable disait qu'une poule

noire, à laquelle un petit garçon avait sauvé la vie lui avait donné un grain de chanvre pour récompense. Le grain étant magique, le petit garçon n'avait plus besoin de s'appliquer à ses études. Il savait tout. Or il arriva qu'à force de ne rien faire le petit garçon perdit complètement la mémoire. Dieu ne peut pas chasser le mal. Les hommes doivent s'efforcer de s'y soustraire eux-mêmes.

— Où a-t-elle appris ces paroles ? pense la mère.

— Cependant, Matrescha, tu ne réponds toujours pas à ma question ?

— Laissez-m'en le temps, et je vous dirai tout, reprend Matrescha. Il m'arrive aussi d'annoncer à Dieu que des gens ruinés, par la faute d'autrui, souffrent et pleurent. Qu'une misérable mansarde remplace les belles chambres de jadis, qu'on y manque même de thé et qu'on invoque la pitié divine. Mais Dieu ne peut pas les exaucer, car il sait que la misère doit servir au perfectionnement moral. Ils ne le comprennent pas, tandis que lui, notre Père, sait bien que la richesse les aurait fichus dans la corruption.

— C'est vrai, pense la mère, mais pourquoi s'exprime-t-elle si vulgairement en parlant de Dieu ? Fichus ! Comme c'est mal ! Je lui en ferai l'observation à la première occasion.

Mais ce n'est toujours pas ce que je te demande, ajoute la mère. Je demande pourquoi ton Dieu voulait m'enlever mon petit garçon ? Et la mère revoit son petit Kostia. Il est vivant et elle entend son joli rire argentin. Pourquoi me l'a-t-on pris ? Un Dieu capable d'une telle action n'est qu'un Dieu cruel et inutile que je ne veux pas connaître ! Mais qu'est-ce donc ? Matrescha n'est plus Matrescha, mais un être nouveau, étrange et vague et ce n'est plus une voix qui parle, mais un sens subtil qui verse des paroles inconnues dans le cœur maternel :

— Pauvre créature aveugle, insolente et orgueilleuse ! Tu vois ton enfant tel qu'il était il y a une semaine avec ses petits membres élastiques et robustes, avec ses longues boucles soyeuses, avec son doux et naïf babil plein de bon sens. Mais fût-il toujours tel ? Il fut un temps où tu te réjouissais s'il savait reconnaître ses proches et dire « maman », puis tu étais heureuse lorsque, se levant sur ses petits pieds, et vacillant un peu, il accourait vers la chaise, et au début de sa vie comme vous vous réjouissiez tous, lorsque, pareil à un petit animal, il rampait tout le long du salon et vous souriez en le voyant relever sa petite tête si fragile, et, comme vous étiez joyeuse, lorsque, de ses petites mâchoires édentées, il serrait si fort le biberon, et enfin quel ravissement lorsque, tenant tout sanglant à tes entrailles, il remplissait d'air ses petits poumons, en poussant des cris plaintifs ! Mais où était-il donc un an plus tôt, alors qu'il n'était pas

encore parmi vous? Vous croyez que vous demeurez tous toujours les mêmes, que vous et ceux que vous aimez, vous devez toujours rester semblables à ce que vous êtes. Et cependant personne de vous ne s'arrête un instant. Vous fuyez comme le fleuve et vous roulez comme la pierre, vous allez au gouffre, à la mort, qui vous attend tous tôt ou tard. Comment ne comprends-tu donc pas que de rien, devenu ce qu'il était, il ne se serait pas arrêté et ne serait pas un instant demeuré tel qu'il était en mourant. De nourrisson, enfant, d'enfant, écolier, d'écolier, jeune homme, il serait homme mûr, homme vieillissant, vieillard. Tu ignores ce qu'il en serait advenu s'il avait vécu, et moi je le sais. »

La mère reprend ses sens et entre dans la chambre de l'enfant. La bonne a terminé la toilette mortuaire. Le petit nez s'est aminci, a pris une teinte de cire, les jolies fossettes aux narines sont toujours là, les cheveux sont relevés et aplatis au-dessus du front. Le petit mort repose sur un catafalque. Des cierges brûlent autour de lui, des jacinthes blanches, roses et lilas sont posées sur une table auprès de sa tête. La bonne quitte sa chaise, avance les lèvres, relève les sourcils et regarde la petite figure immobile. Matrescha entre par une porte faisant face à la mère. Sa figure est simple et bonne comme d'habitude, mais ses yeux sont gros de larmes.

« Pourquoi pleure-t-elle, pense la mère, puisqu'elle m'a dit qu'on n'avait pas le droit de se désoler? » Et elle regarde son petit garçon. Saisie et repoussée par la hideuse ressemblance de la petite figure avec cette face de vieillard qu'elle avait vue en rêve, elle s'efforce de chasser cette pensée, se signe, pose ses lèvres chaudes sur le petit front de cire; puis elle baise les petites mains froides et croisées, tandis que le parfum des jacinthes semble lui apprendre quelque chose de nouveau sur la mort, la mort irrémédiable. Les sanglots l'étouffent, elle baise encore une fois le petit front et pleure pour la première fois. Elle pleure, mais ses larmes ne sont plus désespérées, elles sont humbles et soumises. Elle souffre, mais ne se plaint pas, ne se révolte plus. Elle sait que ce qui est doit être et est juste.

— « Pleurer est un péché, Madame », dit la bonne et s'approchant du petit mort, elle essuie avec un mouchoir plié les larmes de la mère sur le front de cire de Kostia.

Les larmes oppressent sa petite âme. Ange sans péchés il est heureux maintenant. Qui sait ce qu'il en serait advenu s'il avait vécu!

— « C'est vrai, c'est vrai, et pourtant quelle douleur! » répond la mère.

LEON TOLSTOÏ.

(Traduit du russe, avec autorisation de l'auteur.)

LES DIPLOMATES

de la

SECONDE CONFÉRENCE DE LA HAYE

Il y a d'abord une différence, et l'on ne contesterait pas qu'elle ne soit importante, entre la conférence internationale de 1906 et celle de 1907, entre Algésiras et La Haye. A Algésiras, il fallait coûte que coûte aboutir; la paix de l'Europe était en jeu; à La Haye, si l'on n'aboutit point, ou si l'on aboutit peu, — si l'on se contente, au lieu de découvrir des solutions précises, d'élaborer des formules académiques, et d'émettre des souhaits méritoires en l'honneur de la paix, — cet échec n'aura que des conséquences restreintes. Aussi la réunion qui se tient, à cette heure, dans la capitale de la Hollande, apparaît-elle infiniment moins fiévreuse, moins inquiète, que celle dont la ville andalouse nous offrit l'an dernier le spectacle, au lendemain d'une passe d'armes plutôt violente entre la France et l'Allemagne.

Là-bas, les diplomates, conviés dans un site ingrate sans confort et sans joie, loin de tout centre et presque de toute civilisation, se morfondaient sans oser se plaindre. A La Haye, au contraire, si quelques-uns maugréent, en songeant à la villégiature ajournée ou à la croisière supprimée, ils se consolent en se disant qu'ils sont du moins chez eux. Connaissez-vous un lieu plus diplomatique que La Haye? Les voitures n'y font point de bruit; les tramways s'y montrent discrets et glissent avec des chuchotements; la foule y bourdonne moins qu'ailleurs, et l'industrie moderne semble, timide et respectueuse, s'être arrêtée au seuil de la capitale néerlandaise, comme si celle-ci devait rester, à tout jamais, la ville de l'aristocratie, la capitale de la banque traditionnelle, l'agglomération de l'univers où l'on travaille le moins, et où l'on se promène le plus.

La Haye était véritablement bien choisie pour abriter les conférences de la paix. Comment le diplomate le plus lancé dans le courant contemporain ne se sentirait-il pas ramené de force au respect de l'étiquette et à la vénération du passé dans cette cité où rien, — ou à peu près — n'a changé depuis trois cents ans! — Lorsque le Président de la première séance, le ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas, nous a rappelé les origines de cette salle des Chevaliers où sont assemblées les missions de toute la terre, on l'a cru très sincèrement. On se serait imaginé, en effet, revivre une séance des États généraux à l'époque des premiers stathouders, avec cette différence, cependant, qu'en ce temps-là, les débats devaient être un peu plus animés.

Qui n'a pas vu la Haye à la veille de l'ouverture, ignorera toute sa vie ce qu'est une ville diplomatique. Ce n'étaient de tous côtés qu'ambassadeurs, ministres, délégués techniques, simples secrétaires, portant, d'hôtels en hôtels, de légations en légations, des liasses de cartes. On peut calculer que chaque envoyé ayant reçu deux cent vingt de ces morceaux de cartons, il s'en est échangé plus de cinq mille à l'occasion de la conférence. Des carrosses préhistoriques attelés de chevaux centenaires promenaient, à travers le quartier des ministères et des légations, qui n'a pas quatre cents mètres de long sur deux cents de large, l'importance des envoyés ordinaires et extraordinaires ; et les badauds de la capitale, qui sont déferents pour les grands de la terre, ou ceux qui se déclarent tels, saluaient, de ci de là, quelque Bolivien, quelque Nicaraguayais ou quelque Siamois, venu de son continent pour établir la paix sur le nôtre.

De longue date, les hommes de la « carrière » n'avaient pu donner aussi largement satisfaction au protocole. Quesi un malheureux journaliste, ou un infortuné touriste s'aventurait à demander un renseignement, si fort accrédité et présenté qu'il fût, on lui répondait à demi mot ; on lui disait encore : Tâchez de comprendre ; vous êtes ici dans un lieu diplomatique ! — Ce n'étaient et ce ne sont que conciliabules mystérieux, parlottes intimes : tout se passe dans l'ombre. Talleyrand et Metternich se retrouveraient ici chez eux. Et notez qu'il ne s'agit point de résoudre un cas urgent, de mettre fin à une guerre commencée ou d'écarter une guerre imminente, mais, de l'avis de tous, de fixer seulement des points secondaires du droit international ; et c'est pour cela sans doute que tant de gens se plaisent à jouer au diplomate. Les risques sont nuls, et le jeu apparaît parfois si puéril, que certaines personnalités de vrai relief, de consistance réelle, pourraient se jurer déplacées ici.

Au fond, comme en tel de nos vaudevilles modernes, tout se déroule dans les chambres et les salons d'hôtel. Pour que dans une réunion pareille, où chacun apporte outre des préjugés nationaux, outre les préventions du gouvernement qu'il représente, ses idées préconçues, — la plus mince réforme puisse être adoptée, il faut que se tiennent de multiples conversations particulières. La majorité ne suffit pas ; l'unanimité est requise comme dans l'ancienne Pologne, et le *liberum veto* d'une puissance quelque peu acrimonieuse pourrait tout faire avorter : ce qui serait fort grave. Les séances plénières ne signifient rien ; ce sont en quelque sorte des duels à blanc ; les débats des commissions offrent une portée à peine plus ample. Parlez-moi d'un bon entretien au Palace Hôtel de Scheveningue ou à l'hôtel des Indes de la Haye entre MM. Bourgeois, de Marshall et de Mar-

tens d'une part, entre le comte Tornielli, M. Bourgeois, Sir Edward Fry, l'Anglais et M. Choate, le premier Américain, de l'autre. C'est là que se tranchent les destinées de la Conférence. Les grands délégués, entre temps, manipulent les petits qu'ils rencontrent dans les couloirs, dans le dining-room ou simplement au Kurhaus, où les uns et les autres, fatigués de la besogne quotidienne, s'en vont le soir écouler quelques accords.

Il y a les grands délégués et les petits. Les grands, ce sont ceux des puissances de premier plan, et encore faut-il établir une hiérarchie entre eux, car ils sont plus ou moins riches d'influence, je dirais presque de magnétisme personnel. Mais les petits sont beaucoup plus intéressants à observer que leurs aînés. Voici les Turcs qui conservent précieusement leurs fez sur la tête en toute occurrence, et qui ne s'en séparent pas plus que les Chinois de leurs nattes. Ils ne restent pas immobiles, comme vous pourriez le croire. Tout à l'inverse, ils s'agitent beaucoup plus que les Italiens eux-mêmes. Est-ce donc qu'ils voudraient trouver la fameuse formule transactionnelle, entre l'Allemagne qui reste systématiquement réfractaire, et l'Angleterre qui suit l'idéalisme de Campbell Bannermann, — sur la limitation des armements ? Non point. Ils se soucient fort peu de la limitation des armements et le Commandeur des croyants a besoin de quelques bonnes divisions de rétifs, — il n'en aura jamais assez — pour mâter les rebelles d'Arabie, de Syrie, d'Arménie et d'ailleurs. Seulement les Ottomans ont entendu dire qu'un délégué argentin aurait imaginé une doctrine, en vertu de laquelle les puissances ne devraient plus appliquer la procédure militaire au recouvrement des créances ; et ces zélés champions de l'Islam, se rappelant l'affaire Lorando-Tubini, adhèrent bruyamment à la motion sud-américaine qu'ils recommandent aux grands États européens.

Au surplus, les Orientaux, les Extrême-Orientaux et les Sud-Américains jouent — du moins par le nombre — le rôle prépondérant dans cette conférence. Les Anglais, les Italiens, les Russes sont noyés dans cet afflux d'hommes nouveaux. Les Japonais ont de tous les pays la représentation la plus forte — 13 délégués, et vous pouvez être sûrs qu'ils sauront tenir leur place. Ces hommes olivâtres, ce sont les Cubains, les Paraguayens, les envoyés du Salvador, de l'Équateur, du Nicaragua, etc. Ils sont plus de soixante, formant presque le tiers de l'Assemblée. Un diplomate racontait à l'ouverture de la première séance que si une langue — après le français et peut-être avant — s'imposait pour les discussions, c'était l'espagnol — ; et ces hommes olivâtres, (il en est de fort remarquables parmi eux), se traitent très haut d'Excellences, bien que le terme soit un

peu démonétisé depuis l'aventure des Japonais. Comme le secrétaire général de la conférence — un Hollandais polyglotte — pointait sur une liste les États représentés, les Nippons voulurent faire inscrire comme Excellences non seulement leurs plénipotentiaires, mais encore leurs généraux et amiraux. On leur fit alors remarquer, non sans esprit, que seuls les Turcs avaient formulé la même revendication, et cette observation suffit à les guérir de la manie des titres. Il reste toujours assez d'Excellences à la Haye, depuis les premiers représentants des États monarchiques jusqu'à ceux des Républiques. Je ne dirais pas qu'ils tiennent tous à cette qualification, mais ils seraient mal vus des portiers d'hôtel, s'ils y renonçaient.

Dans cette foule de diplomates, de carrière ou d'occasion, de valeur très diverse, de notoriété variable, de passé plus ou moins illustre ou obscur, se dégagent quelques physionomies plus intéressantes que d'autres.

Comme par hasard, deux ambassadeurs à Paris se sont rencontrés à la Haye; l'un y représente la Russie, l'autre l'Italie. Ce sont deux personnalités de tempérament très opposé. M. de Nelidof, qui a été élu à la présidence, non sans que les Américains aient protesté contre ce choix, opéré à l'heure même où la Douma était dissoute, a laissé partout où il a passé, à Constantinople entre autres, une réputation d'énergie et de tenacité. Il a naturellement l'allure de sa fonction; ce grand seigneur, à la taille gracile et élancée, aux favoris classiques, aux manières polies, est le plénipotentiaire le plus fermé qui soit. Ce n'est point de lui que les journalistes peuvent attendre une indiscretion, et comme pour montrer que sa porte était close, il a mis un agent de police à cette porte, et cet agent surveille minutieusement les abords. Il est vrai que la délégation russe n'exclut pas les contrastes et que le troisième plénipotentiaire du tsar, M. Tcharykof, type de diplomate remuant et court, qui revient de Boukhara et d'ailleurs, est le délégué le plus avenant, le plus « causeur » de toute la conférence.

Le comte Torielli ne ressemble guère à M. de Nelidof, — je l'ai dit : il ne lui ressemble ni par le physique, ni par le moral. Il est impossible de voir des yeux plus profonds, un visage plus austère, ni plus douloureux, une bienveillance plus extérieure. L'ambassadeur d'Italie paraît promener tout un monde de déceptions, tout un cortège d'idées pessimistes. A ceux qui sont venus à la Haye sans mandat, pour leur propre édification (il en est quelques-uns), il a l'habitude de dire : vos loisirs sont donc bien grands. Ce grand personnage, qui prononce à merveille notre langue et d'autres, et qui égrène les mots avec une saveur agréable, est-il donc si bien

désabusé, qu'il se désintéresse des travaux de l'assemblée? Nullement, ce n'est là que tactique chez lui, car le comte Torielli se déplace toute la journée avec une stupéfiante facilité, et ses collègues rendent hommage aux innombrables démarches qu'il a faites pour concilier les points de vue très divers de l'Allemagne et de l'Angleterre : tenons-nous-en à ces deux puissances.

Il est secondé dans cette tâche ingrate par M. Léon Bourgeois. Le premier plénipotentiaire français, diplomate par aventure, était né pour la diplomatie. Au reste, même lorsqu'il était président du Conseil, il n'avait jamais fait de l'action proprement dite : les pourparlers sinueux, les tractations délicates, où tout se résout en nuances verbales, où l'on semble aboutir même lorsqu'on n'aboutit point : voilà son élément. Ses collègues viennent volontiers prendre conseil de lui, sachant que jamais il ne les entrainera à une situation dangereuse. Jugeant les hommes et les choses avec un parfait scepticisme, que déguise une admirable richesse d'élocution, il se rend compte au suprême degré qu'il faut se contenter de peu. Soyez certain que, s'il est nécessaire, comme en 1899, de tout clôturer par le vote d'une formule académique, c'est lui qui la trouvera.

M. Léon Bourgeois voit beaucoup le comte Torielli; il voit moins le premier plénipotentiaire allemand, M. Marshall de Biberstein, un ancien ministre des Affaires étrangères, qui fut mêlé à des scandales de Cour, et qui envisage son mandat avec une ironie ostensible. Nul n'est plus persuadé que lui de l'inutilité de cette conférence, dont chacun de ses mots proclame la stérilité future. Il est à la fois le diplomate le plus grand et le plus gros qui soit dans la capitale des Pays-Bas, et porte cette double supériorité avec allégresse. La poignée de main ouverte, la bouche souriante, il accueille ses visiteurs qui sont peut-être moins nombreux qu'il ne le désirerait. L'Allemagne est un peu isolée à la conférence, encore que l'Autriche réside dans le même hôtel, à l'étage au-dessous. Mais l'Autriche elle-même n'est pas tout à fait d'accord avec son alliée.

Voulez-vous que je vous présente encore deux délégués? Voici M. Drago, plénipotentiaire argentin, — le plus blanc, le moins sud-américain des Sud-Américains, l'inventeur de la doctrine désormais fameuse qui a reçu son nom. Son salon est constamment envahi par des gens qui viennent lui demander un exposé de cette thèse, et très doucement, il leur explique pourquoi les puissances devraient renoncer à exiger du Venezuela ou de tout autre État du Nouveau Monde, — par le fer et par le feu, — le paiement de ses dettes. Et M. Drago vous glisse dans la main quelques bonnes brochures qui résument sa théorie; on dirait d'un de ces pasteurs

d'outre-Manche qui ont la manie de distribuer des petites Bibles.

M. Drago a un admirateur convaincu : c'est le premier délégué turc : Turkhan-Pacha, qui, après avoir exercé beaucoup d'emplois et même rançonné l'Archipel, administre les cultes dans son pays. Pourquoi la Turquie, qui a des dettes elle aussi, ne bénéficierait-elle point des mêmes immunités que le Venezuela? et Turkhan Pacha, dont le visage est si singulier et la démarche si particulière — il semble toujours guider une caravane entre la mer Rouge et le Sinaï — s'en va serrer des mains, se promène de gradin en gradin, tâchant comme tous ses co-délégués, de convertir les plénipotentiaires — non point à l'islamisme — cela lui est indifférent, mais à la doctrine Drago transformée et élargie.

Il y a bien d'autres types caractéristiques dans cette assemblée de la Haye, où se constatent les rapprochements les plus bizarres, depuis les Japonais qui rient toujours, jusqu'aux Scandinaves qui ne dépouillent jamais leur gravité. Mais tous les délégués et toutes les missions présentent ce trait commun d'ignorer profondément où l'on va et ce que l'on doit faire.

Vous vous imaginez peut-être qu'après avoir négocié pendant deux ans sur la date et le programme de la Conférence, les États grands et petits avaient rédigé des instructions précises pour l'usage de leurs plénipotentiaires. Or dès qu'on converse quelque peu, dans la capitale hollandaise, avec les chefs de délégation, — je ne parle même pas des personnages de second plan, — on est bien obligé de conclure que rien n'a été préparé : entendez que les chancelleries ont examiné très superficiellement les problèmes à résoudre. L'absence de mandat ferme, — ou pour mieux dire, — de dispositions concertées, est telle que certaines délégations ne sont pas même d'accord, huit jours et plus après l'ouverture, sur les propositions à libeller et les réponses à donner. Chez les Allemands, le professeur Zorn, qui tint déjà un rôle en 1899, ne pense nullement comme M. de Marshall sur l'arbitrage, et l'on ajoute même que M. Kriege, qui représente un tout autre courant que M. de Marshall, (il y a toujours dans la diplomatie allemande la tendance Tchirsky-Eulenburg, conciliante, et la tendance Holstein — intransigeante) — ne serait pas fâché de mettre son chef en minorité. Quoique plus silencieux, les Anglais n'offrent point un front plus homogène.

Comment discuter utilement en de telles conditions, alors que les trois quarts des délégués connaissent peu ou mal les questions soulevées, et que l'autre quart impose le spectacle d'innombrables dissidences ?

Un envoyé disait l'autre jour. Il ne s'agit plus,

comme avant 1899, lors de la circulaire Mouravief, de la limitation des armements ; il ne s'agit plus, comme en 1890, de la consolidation de la paix : il s'agit tout uniment de reviser quelques règles du droit international... Mais alors à quoi bon une assemblée solennelle de 216 personnes ? Et pourquoi n'avoir pas simplement convoqué quelques professeurs de droit ? Qui trompe-t-on ou qui croit-on tromper ?

Et les délégués qui n'attachent eux-mêmes qu'un intérêt secondaire à leur besogne se demandent à quelle date ils seront libérés. Les uns espèrent que tout sera fini le 2 août, pour la pose de la première pierre du monument Carnegie à la gloire de la paix. Les autres, les plus résignés, seront heureux, s'ils regagnent leurs foyers le 15 septembre. Il est vrai qu'à ce moment les États Généraux de Hollande rentreront en session, dans la salle même qu'on a mise à la disposition de la conférence, et que par suite celle-ci, par la force des choses, devrait alors abrégé ses controverses. Deux mois ? ou trois mois ? Voilà l'interrogation qu'on échange avec anxiété dans les chambres d'hôtels de la Haye et de Scheveningue. La conférence n'a de séduction pour personne, même pas pour ceux qui y participent.

DIPLOMATICUS.



CHARDIN ET FRAGONARD

C'est une émouvante et radieuse fête d'art français que celle dont M. Armand Dayot nous offre l'enchantement à la galerie de la rue de Sèze.

A cette exposition chez Georges Petit les deux tendances caractéristiques du XVIII^e siècle sont représentées. Avec Chardin c'est son goût de la vérité qui triomphe. Son exquise fantaisie rayonne dans les toiles de Fragonard. C'est le mot « poésie » que nous étions sur le point d'écrire à propos de ce délicieux grand peintre. Mais un scrupule nous arrête. Des deux artistes, c'est le tranquille Chardin qui a le mieux perçu et exprimé la grave poésie qui se dégage des choses les plus simples, des aspects les plus ordinaires de la vie. Il traduit leur réalité avec une émotion, un recueillement, une tendresse qui évoquent autour d'une figure de ménagère, autour d'appétissantes victuailles ou du plus frustre objet de cuisine, toute la douceur charmante du foyer. C'est à force de sensibilité et de conscience qu'il est parvenu à rendre la paisible atmosphère de bonheur dont certaines scènes familiales sont comme le symbole. Et s'il nous en fait goûter si profondément la quiétude et la joie, c'est qu'il les a interprétées en poète ému de leur grâce intime.

Avec le prestige de sa verve brillante, l'espièglerie de ses inventions et la liberté fastueuse de sa couleur, Fragonard enchante si bien et si vite qu'il peut tout d'abord sembler plus poète que Chardin aux gens épris des séductions extérieures. Il est étourdissant de belle humeur, de gamin et folâtre sensualité, d'élégant et malicieux libertinage. Son dessin a toute la prestesse qui convient à sa vision. Et sa couleur, si fraîche en son blond rayonnement, s'accorde à merveille avec les trouvailles de son inspiration heureuse.

Tout cela est aimable, pimpant, léger. Mais, si charmé que l'on soit par Fragonard, on ne tarde pas à sentir qu'il raffole surtout des grâces du dehors. Sa joie de vivre et de peindre ne s'alourdit guère de sentiment et jamais de grave émotion. Le vrai n'est qu'un prétexte à sa fantaisie. La beauté féminine, si délicieusement qu'il en dévoile le mystère, n'est qu'une fleur éblouissante et souple qui se ploie au gré de son imagination. Avec ses dons brillants, sa facilité, son charme si joliment licencieux, il représente, plus que Chardin, la tendance la plus habituelle du XVIII^e siècle et même, d'une manière générale, les qualités et les défauts de ce que l'on est convenu d'appeler l'esprit français, certes plein de séduction, mais aimable et spontané, plus qu'il n'est profond.

C'est peut-être parce que notre belle humeur spirituelle et notre grâce joviale se retrouvent sans peine dans l'œuvre de Fragonard, que le public se montre plus sensible à ses radieuses fantaisies qu'aux évocations de Chardin, d'une émouvante vérité, d'une poésie délicatement intime. Mais lorsqu'on prend le plaisir de le regarder mieux, c'est à l'art de Chardin que vont les préférences des visiteurs réfléchis, plus attentifs à la beauté secrète des choses qu'à leur grâce superficielle. On aime cette sensibilité recueillie et pénétrante, cette vision calme et juste, ce goût du vrai et cette mise en valeur, par le simple caractère des choses, de la sereine poésie qui s'en dégage.

Bien que l'art tranquille et profond de Chardin ne se rattache guère que par certaines natures mortes d'une magnificence très décorative, aux grâces qui sont les dominantes du XVIII^e siècle, il en représente superbement une autre tendance qui, pour être moins connue et moins fêtée, n'en est pas moins une de ses caractéristiques.

C'est une opinion trop simpliste de ne voir dans cette belle époque de luttres pour la vérité et pour la raison que le triomphe de la joliesse. Tel est bien le style du temps, soit. Et il n'est pas douteux que la plupart des artistes de la Régence, des règnes de Louis XV et de Louis XVI, eurent un idéal de grâce délicieusement artificielle.

Mais au milieu de toutes ces guirlandes et à travers la folie du rococo, un autre art, plus sincère et plus grave, se dessine. De même que toute la littérature du XVIII^e siècle ne consiste pas dans les mornes badinages érotiques dont se poulérait un monde pervers et blasé, de même parmi les gentilles silhouettes des « Fêtes galantes » et les féeriques paysages irréels, simples fonds de tableaux pour l'anecdote amoureuse ou les fantaisies lascives du premier plan, apparaissent de fortes impressions de nature et d'humanité.

Les beaux paysages synthétiques de Louis-Gabriel Moreau annoncent, par contraste avec tant de décorations arbitraires, les justes et simples études de nature qui seront la gloire du XIX^e siècle. Les visages expressifs de La Tour et les bustes si vivants de Houdon nous saisissent par leur vérité profonde, au milieu des effigies de l'époque, adorables certes mais d'un charme tout extérieur, spirituelles et jolies, mais d'une grâce un peu théâtrale. De même encore un petit maître comme Lépicié ne se contente pas, dans ses justes aspects de villes, du décor conventionnel que la plupart de ses contemporains brossent hâtivement derrière de prestes et gentils personnages.

Simple exemples pris au hasard des souvenirs, mais qui suffisent à nous montrer que tout le XVIII^e siècle n'est pas dans l'exquis et brillant artifice. Ces peintres et ces sculpteurs et bien d'autres encore continuent la forte lignée française qui, en passant par les frères Le Nain, dont le réalisme populaire est une si curieuse anomalie au milieu de la pompe Louis-Quatorzième, remonte aux sincères et consciencieux portraitistes des XV^e et XVI^e siècles.

Enfin, ce XVIII^e siècle, un peu trop exclusivement ravalé aux jolies fioritures, aux anecdotes graveleuses, aux récits grivois, est avant tout le siècle des philosophes. Il faudrait enfin prendre l'habitude de considérer que l'Encyclopédie a une autre importance et une autre signification que les *Contes du Sopha*. Montesquieu, Jean-Jacques, Voltaire, tout en gardant la marque de leur époque, font œuvre de logiciens, de rationalistes, et développent, par contraste avec les mièvres grivoiseries au goût du jour, le bon sens et l'humanisme de Rabelais et de Montaigne, le sain et généreux effort des maîtres du XVII^e siècle, qui étudièrent avec tant de vérité, par delà les caractères de leur temps, les passions éternelles.

Si charmés que nous puissions être par les grâces du XVIII^e siècle et par ses galants badinages, sachons lui rendre assez justice pour ne jamais oublier cet autre caractère qui fait de lui « le grand siècle », et ne nous étonnons pas trop qu'un Chardin, un La Tour, un Houdon aient pu y accomplir leur œuvre de vérité

puisqu'il y avait dans la littérature un Diderot pour la défendre et pour écrire, en des pages prophétiques, la théorie de l'art sincère qui mettrait sur la scène et dans le roman les mœurs de la classe moyenne, d'un art qui, en peinture et en sculpture, exprimerait la beauté, la poésie, l'intime douceur de la simple vie familiale et ne jugerait pas indigne de lui la représentation des objets les plus usuels, des scènes et des motifs les plus ordinaires de la vie.

*
* *

De pure lignée française qu'il continue après les frères Le Nain, Chardin réalise, sans le mauvais goût d'une sensiblerie mélodramatique, l'idéal d'art bourgeois préconisé par Diderot et il est l'interprète de cette petite bourgeoisie la borieuse, honnête, appliquée qui avait la sagesse de mener une vie simple à côté de l'étourdissante farandole où s'exténuait l'aristocratie. C'est Watteau, Boucher, Fragonard, Lancret et d'autres qui représentaient avec infiniment de charme, d'élégance et d'esprit, les jeux dont elle s'amusait, qui silhouettaient en de féeriques décors les fraîches guirlandes de couples enlacés. Cependant que Chardin, poète attendri de l'intimité familiale, évoque avec émotion les joies douces des petites gens, le décor modeste où leur existence s'écoule heureuse, et révèle ainsi les vertus de patience, de simplicité, de grave et volontaire réflexion que bientôt la Révolution allait faire apparaître. Nul artiste n'est mieux expliqué par l'ambiance que ce peintre dont l'art étonne seulement les gens obstinés à ne voir dans le XVIII^e siècle qu'une époque de fantaisie légère, gracieuse et libertine.

Issu de cette petite bourgeoisie dont il aimait les habitudes et les plaisirs, Chardin, malgré le succès, n'en voulut jamais connaître d'autres. Homme de foyer calme et simple, il en chérit l'atmosphère familiale, la paisible lumière, les objets qui servent à l'existence de chaque jour. C'est là qu'il rêve, vit et travaille. Il sait la caresse du jour sur les porcelaines fleuries, les reflets dont s'illustre la panse des gobelets au milieu des fruits et des fleurs. Maintes fois son âme recueillie goûte le charme de ces tranquilles éclairages et de cette riante intimité dont il rend si bien toute la douceur. C'est avec respect, avec tendresse, qu'il représente les scènes et les mœurs bourgeoises. Son accent de sobre émotion indique qu'il en vénère la bonhomie. Et enfin comme ce brave homme, d'une sensibilité contenue, est avant tout un grand peintre, il excelle à voir et à reproduire ce décor, cette atmosphère, ces victuailles, ces figures et ces attitudes qui l'intéressent plus que tout. Son œil perçoit des illuminations, des flamboyements, de subtils éveils de reflets qu'aucun

de ses contemporains n'a rendus avec autant de justesse, de même que sa lente méditation devant ces choses en a découvert toute la poésie intime.

Et comme sa conscience d'artiste égalait la finesse de sa vision et de sa sensibilité, il parvint, à force de recherches, à se créer un « métier » tout personnel qui lui permit de rendre en chaudes et sobres harmonies toutes les nuances si complexes de ses perceptions. Avec quel art il fait jouer la lumière sur l'or transparent des raisins, sur la fraîcheur veloutée de la pêche et la pulpe violette des prunes ! Et comme au flanc métallique des vases les couleurs d'alentour s'inscrivent en touches vivantes !

De même que Chardin peint avec une grave tendresse les scènes de la vie familiale, il a le respect des belles victuailles qui, dressées sur la table en un appétissant chaos, vont nourrir la maison. Nul n'a rendu comme ce peintre de la petite bourgeoisie la belle croûte dorée de la miche qui est vraiment une des choses les plus caractéristiques de la vie française. Il faut avoir longtemps mangé de ce pain-là, rêvé et vécu heureux devant cette blonde architecture, à la fois légère et massive, pour en traduire avec une telle maîtrise le faste joyeux. Rien n'est plus représentatif de la modeste famille française que la miche couleur de blé mûr si bien peinte par Chardin.

De l'intérieur bourgeois il excelle à rendre non seulement les objets usuels, la paisible atmosphère, les saines victuailles choisies pour le frotot, le mystère des vieux flacons noirs où se reflètent les porcelaines d'alentour ; il met aussi une verve heureuse, une charmante fantaisie, lui, le peintre grave des réalités, à peindre les souplesses, les étirements, les cabrioles du chat, l'hôte silencieux et fidèle du logis. Il l'a observé avec autant de soin que les personnes et les choses de la maison. Et à force d'étudier la grâce de ses jeux, la souplesse de ses muscles, son guet furtif et ardent au milieu des nourritures, il est parvenu à le représenter avec une intensité de vie nerveuse que jamais aucun autre artiste ne lui donna. Trois ou quatre belles figures de chat nous permettent d'admirer, à cette exposition, la puissance contenue et prête à la détente, la fébrilité hagarde, l'hallucination des yeux qu'ont ces animaux familiers près du gibier sanguinolent, des poissons à la chair rose qu'ils lacèrent de leurs griffes ou sur lesquels ils arrondissent leur forme soyeuse.

Plus encore que dans certaines natures mortes, merveilleuses pourtant de puissance et de calme somptuosité, superbes de vérité et de poésie, plus encore que dans certaines scènes de la vie bourgeoise, exquis de sereine douceur, la toile où le génie, la tendresse, la conscience de Chardin, aussi la

force expressive de son dessin et la richesse de sa couleur, apparaissent le mieux et s'unissent pour nous réjouir du plus rayonnant chef-d'œuvre, c'est « l'Enfant au Toton » que notre Musée du Louvre vient d'acquérir.

Un premier essai de ce même motif, qu'on peut voir également chez Petit, nous montre tout le patient travail réfléchi auquel s'astreignait le scrupuleux Chardin. Déjà, par la justesse du mouvement, la beauté de la composition et de la couleur, ce premier « Enfant au Toton » était une œuvre de séduisante vérité. Mais elle ne réalisait pas encore ce que Chardin avait voulu rendre, c'est-à-dire l'attention et le plaisir calme du bambin qui s'efforce de bien faire tournoyer son toton parmi les livres négligés et les autres accessoires de son travail. Par la comparaison on voit tout ce que dans le second tableau, magnifique d'expression autant que de couleur, il sut ajouter d'émotion et de faste. Ce visage attentif et passionné d'enfant est une des têtes les plus vivantes qu'il ait peintes à l'huile.

Car c'est seulement aux suprêmes années de sa longue vie que, riche d'expérience et sachant voir des subtilités auxquelles les autres étaient insensibles, il se mit à rendre la physionomie humaine par le moyen du pastel et trouva dans cet art une liberté de balafres, de sabrages, une audacieuse juxtaposition de touches qui lui permirent de peindre la figure humaine dans toute sa mobilité et son caractère. Ses portraits à l'huile, sauf celui du peintre Aved, si magnifique et si puissant, sont loin d'avoir en général la belle vie, le nuancé somptueux et juste de ses natures mortes et la délicate émotion de ses scènes d'intérieur.

C'est incontestablement Chardin qui, avec ses motifs de la vie familière, est le triomphateur de cette belle exposition. Il faut nous en réjouir, car ce triomphe contribuera peut-être à faire mieux comprendre que, ni en art ni en littérature, le xviii^e siècle n'est exclusivement le règne des élégances légères, artificielles et pimpantes.

D'ailleurs le très grand peintre Fragonard est là pour représenter brillamment, avec ses fantaisies si joliment décoratives, avec la chair en fleur de ses souples petites femmes, avec ses libertines inventions, l'autre tendance du xviii^e siècle, la grâce folâtre et un peu licencieuse que l'on connaît surtout et que, en général, on goûte bien plus.

Art plein de séduction, riche des plus belles qualités plastiques, où un superbe instinct de peintre est servi par une science si profonde et si bien disciplinée qu'elle disparaît presque sous la libre magnificence des dons.

Malgré que Fragonard semble *a priori* plus spon-

tané et qu'il charme par l'éclat de sa verve primesautière et joyeuse, il est de formation beaucoup moins personnelle. A cette exposition même, plusieurs toiles, un portrait de femme entre autres, révèlent l'influence des grands artistes flamands et de Rubens en particulier. Il vient d'eux. Il a recueilli leurs traditions de chair blonde et fleurie, dans les grasses rondeurs de laquelle rient les fossettes, des rayonnantes chevelures où joue la lumière. De plus, ayant beaucoup étudié et vécu en Italie, il connaît à merveille l'art des peintres de ce pays, le secret de leurs compositions amples, équilibrées, harmonieuses.

Lorsqu'il se les rappelle trop directement, lorsque sa nature de méridional joyeux et spirituel ne domine pas son érudition, ses qualités brillantes s'annulent parfois en des œuvres d'un académisme glacial et inexpressif. On en peut voir de cette sorte chez Georges Petit. Bien qu'elles s'embellissent toujours de quelques unes des qualités de couleur chaude et libre qui caractérisent Fragonard, elles nous montrent combien nous devons nous féliciter de ce que le tempérament de l'artiste l'ait emporté sur son savoir et sur sa dangereuse souplesse d'assimilation. En voyant de telles toiles on se rend compte qu'il s'en est de fallu de très peu qu'il ne restât sous la domination complète des maîtres italiens comme Barrochi, Piètre de Cortone, Solimène et Tiépolo qui, de son propre aveu, exercèrent sur lui une si grande influence et dont son métier, même libéré et devenu plus tard très personnel, porte toujours un peu l'empreinte.

Il aurait pu aussi ne pas se différencier beaucoup de son ami Hubert Robert, avec lequel il travailla longtemps parmi les ruines et les beaux feuillages des environs de Rome. Enfin sa grâce facile, d'une joliesse un peu superficiellement décorative, qui l'apparente à Boucher, lui faisait courir le risque de lui ressembler trop. Toutes ces influences, tous ces voisinages de souvenirs se retrouvent dans son art.

Mais heureusement il fut sauvé de sa dangereuse faculté d'adaptation par le coup de soleil, subtil, joyeux, rayonnant, dont s'illumine son œuvre. Originaire de la Provence, il en a la bonne humeur spirituelle, la fantaisie voluptueuse et souriante, la libre et malicieuse gaité. Il peint une nature d'enchantement où l'humanité est comme en perpétuelle fête. Devant ses œuvres radieuses, on devine sans peine un homme qui a grandi sous un ciel de bonheur, parmi les joies de la lumière et d'un sol fécond, au milieu de gens prompts au rire, aux chansons, aux propos folâtres, à la griserie de l'amour. Aussi a-t-il peint un merveilleux poème d'allégresse, de désir et de volupté. De tous les charmants artistes du xviii^e siècle qui, eux aussi, furent les peintres des Fêtes galantes, il n'en est aucun autre

qui montre plus de jeunesse, d'espièglerie et de sensualité joyeuse.

Pour écrire ce frais, ce lumineux et spirituel poème à la gloire de l'amour, qui correspondait si bien à son tempérament de méridional plein de verve, il se créa une vision et un art du charme le plus libre et le plus rayonnant. De quelle douce et blonde lumière il caressa la chair dodue de ses femmes, la fleur si fraîche de leurs seins ! Et surtout quelles délicieuses inventions pour trouver sans cesse des prétextes nouveaux à l'étal de leurs beaux corps, à l'apparition féerique de leur nudité ! En ce sens, les deux « Gimblette », le « Réveil », l'« Amour Heureux » qui rayonnent à cette exposition, sont d'adorables toiles où se résume tout le gracieux génie de Fragonard. Elles montrent son délicat sentiment de la beauté féminine, ses ressources d'imagination pour la mettre spirituellement et joliment en valeur, sa fantaisie folâtre et sensuelle, la souplesse de son dessin libre et facile, si bien approprié à une telle vision, sa palette resplendissante qui semble composée des tons de fleurs indispensables pour peindre la chair des femmes, son goût des vaporeuses lumières qui mettent comme un enveloppement de féerie autour de ces ardentes réalités.

C'est par ce dernier mérite, surtout que notre délicieux fantaisiste est aussi un poète, car, s'il est le peintre sensuel et badin du désir, si le corps de la femme l'enchanté et le passionné, il se garde bien de la dévoiler dans une lumière trop brutale et de ne pas réserver toujours, avec infiniment de goût, un peu du mystère féminin.

Si complet que soit l'abandon, si révélatrice que soit la culbute, si indiscreète que soit la surprise, Fragonard ne manque pas de trouver le mouvement propice, le geste heureux, l'opportune retombée de linge qui gardent à la femme un peu de son secret.

Et surtout il inventa cette lumière si chaude et si douce, mais vaporeuse et comme tremblotante, qui, sans voiler la chair, la pare d'une légère indécision et réserve à l'esprit son rêve. C'est par le prestige de sa lumière si personnelle, si radieuse, ajoutant une harmonieuse splendeur à cette fête ardente du corps féminin, que Fragonard arrive surtout à nous donner une enivrante impression de féerie. Le lit défait où s'étale en une magnifique impudeur la beauté féminine, le linge d'où sa nudité jaillit, devient, dans l'encadrement des somptueux rideaux cramoisis, sous les caresses indécises et chaudes de cette lumière, comme un pavais triomphal pour l'apothéose de la femme et l'allégresse des jeux de l'amour.

Mais si délicieusement poète de l'amour, du désir et de la belle chair jeune que soit Fragonard, il a d'autres titres encore à notre admiration. Peintre de

figures, il nous donna quelques beaux portraits, en particulier celui qu'il fit de lui-même, où la tête, si malicieuse, émerge en clarté d'un costume noir superbe, puis tel visage de jeune femme qui, plus encore qu'une très belle œuvre, est un précieux document pour l'histoire de l'art, puisqu'il prouve d'une saisissante manière l'influence de notre art français du XVIII^e siècle sur l'école anglaise. En face d'un tel portrait il est impossible de ne pas sentir tout ce que Reynolds et les maîtres du XVIII^e siècle anglais doivent aux peintres de notre pays. Cette figure, qui appartient à M. Hébert, devrait être mise au Louvre comme un des plus merveilleux témoignages que l'on puisse produire à la gloire de l'École française.

Des sanguines, des bistres, des miniatures, où le charmant génie de Fragonard se montre si bien, achèvent de nous rappeler toutes les grâces de sa vision et de sa fantaisie, ses trouvailles de composition décorative, l'expressive souplesse de son dessin et le faste assourdi de sa couleur.

Cette exposition nous offre l'ivresse d'un merveilleux printemps dont il faut savoir nous réjouir au milieu des grâces de notre printemps parisien.

Merci à M. Armand Dayot et aux collectionneurs qui nous enchantent de cette fête et de cette leçon. Grâce à leur initiative, combien de gens, qui ne se donnent jamais le plaisir d'entrer au Louvre, apprendront à mieux connaître la grave poésie que Chardin tire de la réalité toute simple, et la radieuse fantaisie par laquelle Fragonard est souvent aussi, avec moins de pénétration, un très séduisant poète.

GEORGES LECOMTE.



DANS LES HOPITAUX PARISIENS

LE LOGEMENT ET LA NOURRITURE DES INFIRMIÈRES (1).

L'Assistance publique a longtemps conservé avec fidélité l'héritage des traditions lointaines et gardé intact le legs du passé. Quelque effort qu'elle tente pour transformer les vieux usages, elle en subit encore l'empreinte. Le régime auquel elle astreint ses agents se ressent de ses origines.

Il y a peu d'années, infirmiers et infirmières devaient loger tous à l'hôpital ; en dehors même du service, leur existence était soumise à des règles sévères ; les bruits du monde, les distractions et les préoccupations extérieures, les joies de la famille elles-mêmes ne pénétraient jusqu'à eux qu'avec

(1) Voir *Le Recrutement des Infirmières* dans la *Revue Bleue* du 22 juin.

l'autorisation expresse et discrétionnaire de l'administration. Ils étaient soumis à une dépendance quasi monastique. C'était la pauvreté, l'obéissance, la chasteté forcées, — sans les vœux.

De telles exigences sont inconciliables avec l'évolution des idées modernes : tout individu, quel qu'il soit, a le droit, bien plus, il a le devoir de développer son être, de vivre sa vie. Il loue ses forces et ses services; avec le produit de son travail, il satisfait à ses besoins et à ceux des siens. Mais il n'aliène jamais sa liberté. Il se soumet consciemment à la règle nécessaire, non point à la servitude.

En substituant un personnel exclusivement laïque aux anciens congréganistes, l'Assistance publique se devait de remplacer du même coup l'antique discipline conventuelle par une organisation et des mœurs démocratiques.

*
**

Elle n'y est point encore entièrement parvenue. C'est ainsi que la grande majorité du personnel infirmier est obligée d'habiter l'hôpital et une partie d'y accepter la promiscuité du dortoir.

Ce n'est qu'à titre exceptionnel, d'après le règlement le plus récent, que les infirmières obtiennent l'autorisation de loger au dehors. Les surveillantes, qui sont munies de cette permission, touchent une allocation représentative de 350 francs. Quant aux autres, aux non gradées, elles peuvent recevoir une indemnité, fixée à 180 francs, qui sera portée, quand le budget le permettra, à 240 francs; mais même dans ces limites infimes, cette compensation ne peut être réclamée par elles comme un droit, elle constitue une faveur. On ne l'accorde en principe qu'aux agents « vivant en état de mariage légal ». On l'octroie en outre à d'autres agents, dont la situation paraît digne d'intérêt, au fur et à mesure des crédits disponibles. Mais en mars 1907, à la tribune du Conseil municipal, M. Mesureur le déclarait encore en termes solennels : « L'externement est une faveur, qui ne peut être accordée qu'à des agents ayant rendu des services ou dans une situation de famille qui mérite une exception. » C'est la récompense promise aux filles bien sages... ou bien en cour!

En fin d'année 1904, sur 6.000 agents, 1.350 seulement logeaient au dehors, et 4.650 dans les hôpitaux. Sur ce dernier nombre, 2.737 en étaient réduits aux dortoirs en commun!

Du moins l'Administration leur assure-t-elle un logis convenable? Ecoutez le Directeur général lui-même : « Les conditions d'habitat, déclarait-il l'an dernier, sont malheureusement encore très défectueuses. Il faudrait être aveugle pour ne s'en point rendre compte. Il y a là une situation trop ignorée

du public, qui appelle une réforme, non point progressive et à longue échéance, mais immédiate et radicale. »

Et comment un homme impartial, qui a le souci de la dignité humaine, parlerait-il un autre langage, après avoir vu ce qu'on offre au personnel sous le nom de chambres ou de dortoirs?

Ayez quelque jour la curiosité de jeter un coup d'œil sur les taudis de La Pitié! Ceux qu'on y réserve aux hommes dépassent en horreur tout ce qui se peut imaginer! M. Mourier, en les visitant, après son installation comme directeur de l'Assistance publique, n'avait pu s'empêcher de s'écrier : « Je n'en voudrais pas pour mes chiens! ».

Ce sont deux greniers, où de la main on touche le toit de bois. Entre les charpentes vermoulues qui les étayent, nichent des toiles d'araignées, et des amas de poussière. Cinq lucarnes y laissent passer un brin d'air. Comme parquets, quelques briques disjointes, ébréchées, qui dans leurs fentes retiennent toute la saleté. Au milieu, un vieux poêle en fonte, qui sert de boîte à ordures. Puis jetés de ci de là, quelques paillasses et matelas où l'on couche. Chaque habitant y a droit à une chaise, comme porte-manteau. Une affreuse commode, déterrée de chez un antiquaire, appartient aux deux plus favorisés. Les autres doivent traverser le couloir pour y serrer dans leur armoire en bois blanc leurs modestes nippes. Pour leur toilette, pas le moindre ustensile! Quand ils veulent se laver, ils doivent descendre deux étages, et user des lavabos épars dans les corridors, qu'on réserve aux malades! Pour pénétrer jusqu'à l'un des dortoirs, il faut grimper un colimaçon de cinquante centimètres de large, dans la plus noire obscurité; on y risque à chaque pas de s'y cogner la tête et de s'y tordre le pied. L'autre dortoir communique avec une cuisine-office, qui envoie les rejets de toutes les préparations culinaires, et les vapeurs d'un immense fourneau!

Comment s'étonner que l'hiver, certains préfèrent passer la nuit sur une chaise près d'un calorifère, et que l'été, on ait vu des agents s'étendre sur les toits, plutôt que de dormir dans cette atmosphère irrespirable?

Continuez ensuite votre visite par Cochin, ou Saint-Antoine! Ici et là, presque partout d'ailleurs, vous pourrez admirer à l'aise des mansardes étroites, sans armoire, sans toilette, des greniers sans air, des coins poussiéreux et sales, qui suintent l'humidité, ou bien des salles immenses, mais vides et lugubres! Dans les chambres isolées où, par faveur, l'infirmière ancienne et bien notée peut parfois se loger, des murs mal récrépis, une table boiteuse, une cruche ébréchée; à peine la propreté, et jamais le confort!

« Je connais des dortoirs, écrivait quelque part le Dr Letulle, et dans ces dortoirs, j'ai vu des lits où la mort guette à chaque minute l'infirmier caché; sous sa fenêtre à tabatière, qui ferme mal, la pluie tombait le jour, le froid tombait la nuit. Parquets disjoints, poussières de crachats, et crottins de la rue, vieilles pipes, chaussettes sales, chiques abandonnées, on peut tout rencontrer dans certains dortoirs, à certaines heures, tout hormis la santé. J'ai visité, et je craindrais de retrouver aujourd'hui encore des logements de surveillantes mariées, mères de famille, dans lesquels l'encombrement meurtrier était tel que la tuberculose frappait toute la maisonnée. » Et le Dr Bourneville, l'apôtre des écoles d'infirmières, déclarait récemment que « la promiscuité des dortoirs sordides est l'une des causes qui font abandonner les hôpitaux par de bonnes hospitalières ! »

On refuse donc au personnel la liberté du logis, pour le réduire à cet habitat dégradant, qui compromet sa santé et met parfois la vertu des plus farouches à de dures épreuves ! Et c'est l'Assistance publique, c'est l'administration même dont on attend une lutte implacable contre l'insalubrité, qui sans souci du mal qu'elle favorise, impose à ses propres serviteurs ces foyers infectés ! Les pensionnaires de la Sûreté générale, les hôtes de la Conciergerie, sans parler des heureux habitants de Fresnes, sont assurément moins mal traités !

Quand aux infirmiers, qui commettent l'imprudence de se marier en justes noces, et qui obtiennent, grâce à cet acte de folie, l'insigne faveur de se créer un foyer hors de l'hôpital, dans quel taudis les oblige-t-on à chercher asile ? On les gratifie de 180 francs par an ! Que peut-on trouver à Paris, surtout quand on doit ne point s'éloigner du centre, pour 15 francs par mois ? Quelque cabinet humide ou sombre, quelque mansarde étroite et basse.

Pour ceux enfin qui, par raison de famille, obtiennent de déloger, sans toucher aucune indemnité, que faire avec leur salaire mensuel de 33 francs, qui doit suffire à tout ?

Comment s'étonner que de telles perspectives sourient médiocrement aux candidats ?

*
* *

La nourriture est une source inépuisable de difficultés. Elle est l'objet d'incessantes récriminations, l'occasion de conflits renaissants. Le personnel se lamente sur sa qualité, et l'administration s'effraye de sa cherté. On s'ingénie à trouver des expédients pour contenter les estomacs les plus exigeants, — sans mettre à mal les finances budgétaires. Le conseil municipal vote des crédits spéciaux. La

Direction n'hésite pas à multiplier les recommandations culinaires ; — et malgré ces efforts touchants, infirmiers et infirmières continuent de se plaindre !

Seuls, quelques agents ont l'autorisation de manger au dehors ; c'est ici une infime exception. Aux surveillants, on donne alors une indemnité de 750 francs ; aux infirmiers, une allocation de 650 fr. Gradés et non gradés reçoivent cependant à l'hôpital la même nourriture. Leur régime ne se différencie que hors de ses murs. Identité en deçà, variété au-delà !

En principe, et dans sa très grande majorité, le personnel est nourri dans l'établissement. C'est le matin, avant de prendre le service, un peu de café au lait et de pain. Puis entre dix heures et demie et onze heures et demie, — et entre cinq et six heures du soir, deux repas, comportant chacun deux plats et un dessert, et comme boisson, de la bière, du lait, ou du vin au choix.

Les infirmiers se réunissent au réfectoire, et ont une demi-heure pour manger. Pour que les salles de malades ne soient jamais dégarnies, on organise deux tables successives.

Les surveillants, au contraire, reçoivent leur nourriture dans des marmites à trois compartiments et peuvent manger isolément ; mais on les sert à onze heures et à six heures, quand les mets sont prêts ; et souvent ils ne peuvent quitter leur service qu'à midi et demi ou sept heures, lorsque le médecin-chef a fini sa visite ; ils trouvent alors leurs portions froides et figées. Aussi un certain nombre d'entre eux ont-ils l'autorisation de recevoir leur nourriture crue. C'est une facilité surtout pour les gens mariés, qui peuvent la joindre ainsi à celle qu'ils achètent pour leurs enfants, et l'utiliser en commun à la table de famille. C'est un agrément pour tous : on la prépare à son goût, on la fait cuire à son heure. Mais il faut encore quelques formalités pour obtenir cette faveur, réservée en principe aux valétudinaires : il est vrai d'ajouter que l'attestation médicale exigée en l'occurrence s'est vite transformée en un certificat de complaisance ! Et l'administration de se plaindre que le régime d'exception soit devenu pour les surveillants le régime normal : « Tout le monde comprendra que pour un personnel soumis à des devoirs identiques, déclare M. Mesureur, il ne doit pas y avoir deux modes de distribution de vivres. Pour être accepté de tous, le régime alimentaire doit être le même pour tous. »

Malheureusement ce régime n'est accepté d'aucun. Les plus vieux serviteurs de l'Assistance, ceux à qui l'administration prodigue justement ses louanges et le public sa reconnaissance, — comme les nouveaux venus, volontiers frondeurs et indisciplinés, sont unanimes dans la critique. Les plaintes ici sont

véhémentes, notoirement exagérées par parti-pris ; là, mesurées, formulées avec une prudente et calme réserve ; mais elles sont, dans le fond, concordantes. Sur la qualité des denrées, sur la composition des menus, sur l'assaisonnement des vivres, on ne cesse de se lamenter.

A certains repas, on ne donne qu'un œuf et des macaronis ; à certains autres, omelette, salade et fromage. Est-ce là, disent certains, une nourriture suffisamment substantielle pour l'appétit d'hommes et femmes jeunes, qui travaillent depuis six heures du matin, jusqu'à six heures du soir ?

Le pain est pétri à la machine, souvent mal cuit, disent les autres ; la mie y est compacte, indigeste, tandis que la croûte est brûlée ; si on le trempe dans du bouillon, il devient rance. Les macaronis sont de dernière catégorie. Dans les lentilles, on trouve une quantité de petits graviers. La viande est achetée au rabais : le bœuf est coriace, le mouton faisandé.

Les rôtis sont parfois durs comme pierre. Quant aux ragoûts, ils ne sont souvent point mangeables. Certaine surveillante, qui nous a été signalée par ses chefs comme un modèle de douceur, d'intelligence et de dévouement, nous affirmait qu'elle était, quatre fois sur cinq, obligée de refuser pour ses malades la viande de mouton, et, par des bons, de réclamer des œufs en supplément. Songez que le personnel n'a point cette ressource au réfectoire !

Les poissons manquent parfois de fraîcheur. Dans certain hôpital, il advint même qu'un jour, dans l'impossibilité d'y goûter, des infirmières en corps allèrent se plaindre à l'économiste, et réclamer un autre plat. Celui-ci, soucieux des deniers du pauvre, répondit par une fin de non-recevoir. Quand l'inspecteur fit sa tournée, quelques semaines plus tard, les infirmières renouvelèrent leurs plaintes, en citant le fait. L'économiste, interrogé, le nia. L'inspecteur se borna à enregistrer ces déclarations contradictoires, sans autre forme de procès. Et ce faillit être la révolte dans l'hôpital ! Pourquoi, disaient certaines infirmières, outrées du procédé, continuer de travailler, si on n'est point convenablement nourri ? Le sentiment du devoir et le respect de la discipline les ramenèrent vite à de meilleures dispositions ; mais elles gardent de l'aventure quelque acrimonie qu'il sera malaisé de dissiper !

Quant à la cuisson et à l'assaisonnement, ils varient nécessairement d'un établissement à l'autre. Il y a ici de vieux chefs attentifs et experts ; là, au contraire, des cuisinières insouciantes et maladroitement : les meilleurs plats sont gâchés par elles ! Et tandis que l'Administration revend les sous-produits de rebut, les restants de la cuisine, ou les laisser-pour-compte du réfectoire, certains agents, dont l'appétit n'est pas apaisé, ou dont l'estomac délicat n'a pu

s'accommoder de cette nourriture peu alléchante, vont, avec leur médiocre salaire, agrémenter le repas de quelque supplément ! Telles sont du moins les plaintes qu'impartialement nous avons recueillies auprès des mieux disciplinés des surveillants, comme des plus dévouées infirmières. Faisons la part de l'exagération. Il n'en reste pas moins que l'on récrimine de toutes parts.

*
*
*

L'Administration est loin de rester impassible. Elle multiplie les plus louables efforts pour calmer cette agitation. Elle inaugure successivement tous les systèmes : hier, au réfectoire, chacun recevait sa ration distincte, et allait directement se faire servir par la cuisinière. Aujourd'hui, on essaye la « table de famille », avec un plat commun, où chacun puise suivant sa faim.

On multiplie les recommandations sur l'achat, le transport, l'emmagasinement des denrées. On prescrit des précautions minutieuses dans le choix des cuisiniers et l'organisation du service.

Le Directeur général n'hésite même pas à entrer dans le détail des prescriptions gastronomiques, et à improviser, à l'usage de ses administrés, un cours savant de pratique culinaire ! C'est en feuilletant ses suggestives circulaires que nous apprenons, par exemple, que les « choux-fleurs ne doivent pas attendre trois jours pour être mangés, que les pommes de terre frites doivent être servies dès qu'on les retire de la friture, etc... » Le chef de l'Assistance publique de Paris se métamorphose ainsi en un adhérent de quelque Académie du Cordon-Bleu ! Que d'ingéniosité dans ses conseils : l'art de composer les menus, de rationner les portions, d'assaisonner les plats, d'éviter les gaspillages, tout en flattant les appétits, ne semble plus avoir de secrets pour lui ! Comment, après de telles manifestations, contester les louables efforts de l'Administration ?

Pour les seconder, en décembre 1904, le Conseil municipal vota un subside nouveau de 130 000 francs, à seule fin d'améliorer l'ordinaire des infirmiers.

Les économistes, les directeurs d'établissements rivalisent à l'envi pour satisfaire le personnel, sans enfreindre les limites étroites où l'équilibre budgétaire enserre leur adresse novatrice.

En dépit de ces essais réitérés, malgré l'optimisme officiel, -- les plaintes continuent. Et la malignité publique, en exagérant à plaisir la portée, s'en empare : la croyance se répand que les infirmières sont mal et peu nourries. On peut imaginer si cette réputation facilite le recrutement du nouveau personnel !

GEORGES CAHEN.